

mobilisTogether we make
the future

Lettre de Consultation
Prestation de réparation Tôlerie et
remplacement accessoires des véhicules
« Dépôt de plis »

Réf. N° 088/ATM/DR/SDAG/DL/2024

Date : 08/02/2024

Page 01/06



ATM Mobilis EPE / SPA
Direction Régionale de Constantine
Sous-Direction des Affaires Générales
Département Logistique

RC : 0962287B03
NIF : 000316096228742
Art. : 16217010002

CONSULTATION N° 002/ATM/DR/SDAG/DL/2024

1. Objet de la consultation : Prestation de réparation Tôlerie et remplacement accessoires des véhicules.

2. Désignation :

La Direction Régionale de Constantine d'ATM Mobilis vous consulte pour présenter votre offre relative à la prestation de de réparation Tôlerie et remplacement accessoires (tels que poignée, lève vitre ...etc.) des véhicules de service multimarque touristique et utilitaire appartenant à ATM Mobilis.

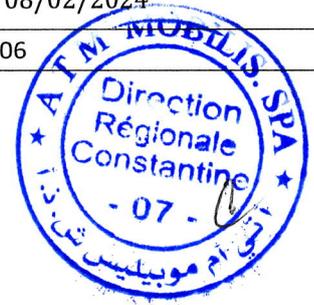
3. L'éligibilité :

- Tous les soumissionnaires dont leur activité principale est conforme à la catégorie mentionnée ci-dessus
- Tous les soumissionnaires : personne (s) physique (s) ou morale, qualifiés, disposant des capacités financières, technologiques, juridiques et réglementaires conformes à la législation et la réglementation en vigueur, pour répondre aux exigences de la présente lettre de consultation.

4. Document à fournir :

- La présente lettre de consultation avec accusé de réception du soumissionnaire
- Copie du registre de commerce de l'entreprise ou carte d'artisan ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Liste des tarifs (voir page 2) ;
- Liste des moyens humains et matériels du soumissionnaire ;
- Copie de l'acte de propriété ou contrat de location ou tout autre document justifiant l'utilisation du local destiné à l'activité du soumissionnaire.
- Engagement délai de garantie.
- Références professionnelles (Attestation de bonne exécution).





5. Evaluation des offres :

5.1 Evaluation des offres technique 40 points :

N°	Désignation	Note
01	<u>Moyens humains main d'œuvre qualifiée :</u> ➤ 01 point pour chaque ouvrier plafonné à 10 pts	10 pts
02	<u>Moyens matériels :</u> Pont élévateur ou fosse, servante outillage, vérin, compresseur, girafe et assimilés. 02 points pour chaque outil plafonné à 10 points.	10 pts
03	<u>Consistance du local</u> ➤ Moins de 100m ² 2.5 pts ➤ de 100m ² et plus 05 pts	05 pts
04	<u>Garantie des travaux :</u> • Les délais de garantie doivent être exprimés par mois (renseigné la lettre d'engagement – annexe 1). • Le soumissionnaire offrant le délai de garantie le plus <u>long</u> obtiendra la meilleure note (10 points). • Les autres soumissionnaires obtiendront leur note selon la formule suivante : Note = (Délai de la soumission * 10) / délai le plus long	10 pts
05	<u>Références professionnelles :</u> ➤ 0,5 point pour chaque Attestation de Bonne Exécution plafonné à 05 points	05 pts

Rappel : Joindre un engagement pour les moyens humains et matériels.

5.2 Evaluation des offres financières 60 points :

Carrosserie notation 60/60 :

Tôlerie :

- T1 : Petits Travaux - notation 10/60 DA/Heure
T2 : Retouches Carrosserie - notation 05/60 DA/Heure
T3 : Travaux Carrosserie - notation 15/60 DA/Heure
T4 : Grands Travaux - notation 15/60 DA/Heure
T5 : Pistolage et peinture - notation 15/60 DA/100g

Devis forfaitaire (grands travaux)

Gratuit



Le soumissionnaire proposant l'offre la moins disante pour chaque catégorie obtiendra la meilleure note dédiée.

Le reste des soumissionnaires obtiendront les notes selon la formule suivante :

Note = (montant de l'offre la moins disante * la note) / l'offre de la soumission.



6 Critères de Sélection : Après vérification l'offre retenue est soit :

- 1- L'offre ayant obtenue la meilleure note cumulée.
- 2- L'offre économiquement la plus avantageuse.
- 3- Mobilis - Direction Régionale de Constantine se réserve le droit d'attribuer le présent contrat à un ou plusieurs prestataires, notamment afin d'assurer la présence de prestataire (s) pour chaque wilaya de sa région à savoir Constantine, Mila, OEB, Khenchela et Batna comme suit :
 - ✓ Un prestataire ou plus éligibles par wilaya selon un classement des soumissionnaires suivant la résidence de leur local commercial.
 - ✓ La wilaya déficitaire (pas de soumissionnaires classés) sera prise en charge par le ou (les) prestataire (s) de la wilaya la plus proche.
- 4- En cas de désistement de l'attributaire du projet, ce dernier est attribué au (aux) prestataire (s) suivant le classement effectué par la commission d'évaluation des offres selon l'ordre de mérite dans les mêmes conditions énoncées ci-dessus

7 Délais de validité de l'offre :

Sauf indication contraire l'offre devra rester valide pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

ATM Mobilis peut solliciter l'accord du ou des soumissionnaires (par fax ou courrier) pour une prorogation de la durée de validité de l'offre.

Dans le cas de prorogation de délai de validité des offres, aucune modification sur ces dernières ne sera tolérée par ATM Mobilis.

La durée de la validité des offres est fixée à soixante (60) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Dépôt des offres :

Le dossier de l'offre du soumissionnaire exigé par la présente lettre de consultation sera remis dans une seule enveloppe fermé, non identifiable portant uniquement la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
« Consultation N° 002/ATM/DR/SDAG/DL/2024 »,
« Prestation de réparation Tôlerie et remplacement accessoires des véhicules »

Aucune autre indication notamment en ce qui concerne l'identification de la société ne doit apparaître sur cette enveloppe.

Il est obligatoire de déposer les plis en question le dernier jour fixé pour cette consultation.

8 Remise des offres :

Les soumissionnaires sont tenus de remettre leurs offres techniques et financières en une seule fois.

A l'adresse indiquée ci-après :

ATM Mobilis - Direction Régionale de Constantine
04, Cité ELNASSIM route de Batna 5e KM ONAMA Constantine,
Commission d'ouverture des plis

9 Date et heure limite de dépôts des offres sont fixées le : 21/02/2024 avant 12H00.

L'ouverture des plis (techniques et financiers) aura lieu le même jour à 14H00 à l'adresse sus indiquée.

Il convient de noter qu'une seule personne (Le représentant dûment mandaté, muni d'une autorisation délivrée par le responsable de l'entreprise) pourra assister à la séance d'ouverture des plis..

10 Soumission incomplète :

Le soumissionnaire dont son offre est incomplète, sera invité à compléter son dossier dans un délai maximum de 05 jours ouvrables.

En tout état de cause, les documents suivants ne feront pas l'objet de complément :

- La présente lettre de consultation avec accusé de réception du soumissionnaire ;
- Liste des tarifs ;
- Liste des moyens humains et matériels du soumissionnaire ;
- Lettre d'engagement de garantie.



NB : ATM Mobilis a la faculté de décider à tout moment et avant la notification des résultats de la consultation au (x) candidats (s) retenu (s) et avant notification du contrat de mettre fin au processus de consultation notamment dans le cas d'une offre excessive, les candidats consultés seront informés de l'annulation de la consultation.



Lettre de Consultation
Prestation de réparation Tôlerie et
remplacement accessoires des véhicules
« Dépôt de plis »

Réf. N° 088/ATM/DR/SDAG/DL/2024
 Date : 08/02/2024
 Page 05/06

Annexe 1

LETTRE D'ENGAGEMENT
DELAI DE GARANTIE DES TRAVAUX



Je soussigné,

Mme / Mr :

Entreprise : (intitulé complet et forme juridique)

Adresse / Siège social :

N° Téléphone / Mobile :

Agissant en nom et pour le compte de la Société en vertu des pouvoirs à moi régulièrement conférés

Immatriculé(e) au registre du Commerce Sous le N° :

Ci-après désigné(e) comme le Cocontractant ;

- **M'engage sans réserve**, conformément aux dispositions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions qui y sont définies, notamment sur la durée de **garantie des travaux**, soit **Mois**.
- L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de Soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des plis ;

A, le

Le Prestataire





Lettre de Consultation
Prestation de réparation Tôlerie et
remplacement accessoires des véhicules
« Dépôt de plis »

Réf. N° 088/ATM/DR/SDAG/DL/2024
 Date : 08/02/2024
 Page 06/06

Annexe 2

LISTE DES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS



Je soussigné,

Mme / Mr :

Entreprise : (intitulé complet et forme juridique)

Adresse / Siège social :

N° Téléphone / Mobile :

Agissant en nom et pour le compte de la Société en vertu des pouvoirs à moi régulièrement conférés

Immatriculé(e) au registre du Commerce Sous le N° :

Ci-après désigné(e) comme le Cocontractant ;

1- MOYENS HUMAINS :

Nom et Prénoms	Qualification
.....
.....
.....
.....

2- MOYENS MATERIELS :

N°	Désignation	Quantité
...
...
...
...

- M'engage à fournir une main d'œuvre qualifié au titre du présent contrat dont ci-joint liste avec qualification (s'il y a lieu) ;
- L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de Soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des plis;

A, le

Le Prestataire

